

A joindre à la demande de permis d'urbanisme dans le cas d'unités PEB neuves, d'unités PEB rénovées lourdement et d'unités PEB rénovées simplement avec architecte

Les références législatives

Ce formulaire résulte de l'application de l'Ordonnance du 2 mai 2013 (CoBrACE) et de ses arrêtés d'exécution qui transposent la directive 2010/31/UE. Ces textes sont disponibles sur le site de Bruxelles-Environnement.

Les exigences PEB

Toute unité PEB doit respecter des exigences en fonction de sa nature des travaux, de son affectation et des éventuelles dérogations.

Les procédures PEB à ce stade du projet

- Transmettre une proposition PEB avec la demande de permis d'urbanisme à l'autorité délivrante du permis d'urbanisme.
- Transmettre une notification PEB de début des travaux au plus tard 8 jours avant le début des travaux :
 - à Bruxelles-Environnement dans le cas d'unités PEB neuves (UN) et d'unités PEB rénovées lourdement (URL)
 - à l'autorité délivrante du permis d'urbanisme dans le cas d'unités PEB rénovées simplement (URS)
 - à Bruxelles-Environnement si la recommandation "projet avec des unités PEB de plusieurs natures des travaux dont au moins une URS" est choisie
- Transmettre une déclaration PEB au plus tard 2 mois après la réception provisoire des travaux (ou au plus tard 6 mois après la fin des travaux) :
 - à Bruxelles-Environnement dans le cas d'unités PEB neuves (UN) et d'unités PEB rénovées lourdement (URL)
 - à l'autorité délivrante du permis d'urbanisme dans le cas d'unités PEB rénovées simplement (URS)
 - à Bruxelles-Environnement si la recommandation "projet avec des unités PEB de plusieurs natures des travaux dont au moins une URS" est choisie

CADRE 1 - DONNÉES ADMINISTRATIVES

Données du projet

Adresse : Angle de la Rue de la Mutualité et de la Rue Meyerbeer, -
Forest, 1190

Demandeur du Permis d'Urbanisme

Dénomination : IMMOGRADA s.a.
Numéro d'entreprise : 0442.319.802
Représenté(e) par : Mr ELIAS Bart
Adresse : Sluisweg, 1 13
Gent 9000 - Belgique
Téléphone : 02 460 33 00
Fax : -
Email : stefan.franck@odebrecht.be
Personne de contact : Franck, Stefan
Coordonnées : stefan.franck@odebrecht.be

Architecte

Dénomination : DDS+
Représenté(e) par : Mr Sibilde Christian
Adresse : Avenue Louise, 251 -
Ixelles 1050 - Belgique
Téléphone : +32 2 340 32 32
Fax : -
Email : meyerbeer@dds.plus
Personne de contact : Brombart, Nicolas
Coordonnées : meyerbeer@dds.plus

Document modifié conformément à l'article n°177/1 du CoBAT
- 30 appartements
- 33 emplacements de parking
- abattage de 21 arbres



PROPOSITION PEB

Conseiller PEB

Dénomination : Flow Transfer International
 Représenté(e) par : Mr Janssens Andrew
 Numéro d'agrément : PEB PM 1012491
 Adresse : rue du Ham, 137 -
 Uccle 1180 - Belgique
 Téléphone : 023757540
 Fax : -
 Email : info@fti-sa.be
 Personne de contact : Michaux, Frédéric
 Coordonnées : frederic.michaux@fti-sa.be

CADRE 2 : ANALYSE PEB DU PROJET

2.1 Bâtiments et locaux hors réglementation PEB

Des bâtiments ou locaux peuvent être exclus du champ d'application de la réglementation PEB (CoBrACE 2.2.1)

Absence de bâtiments ou de locaux exclus de la réglementation PEB

2.2 Division du projet

Bâtiment Bâtiment A (2.038,56 m² plancher)*

Angle de la Rue de la Mutualité et de la Rue Meyerbeer, - - 1190 Forest

Nom de l'unité PEB	Bte / ref	Affectation	Nature des travaux	Surface plancher (m ²)	Surface de déperdition thermique				travaux aux installations techniques	
					Totale (m ²)	Rénovée neuve-reconstruite		Neuve-Reconstruite		
						m ²	%	m ²		%
RO studio BDIndiv	-	Habitation individuelle	UN	51,53	118,98	-	-	-	-	-
RO 2ch jardin BDIndiv	-	Habitation individuelle	UN	100,39	164,98	-	-	-	-	-
RO 2ch rue BDIndiv	-	Habitation individuelle	UN	99,54	188,94	-	-	-	-	-
R1 2ch rue	-	Habitation individuelle	UN	96,62	73,47	-	-	-	-	-
R1 3ch jardin	-	Habitation individuelle	UN	127,77	121,68	-	-	-	-	-
R1 2ch traversant	-	Habitation individuelle	UN	97,94	106,11	-	-	-	-	-
R2 2ch rue	-	Habitation individuelle	UN	96,62	73,47	-	-	-	-	-
R2 3ch jardin	-	Habitation individuelle	UN	127,77	113,68	-	-	-	-	-
R2 2ch traversant	-	Habitation individuelle	UN	97,94	42,78	-	-	-	-	-
R3 2ch rue	-	Habitation individuelle	UN	96,62	179,58	-	-	-	-	-
R3 3ch jardin	-	Habitation individuelle	UN	127,77	232,42	-	-	-	-	-
R3 2ch traversant	-	Habitation individuelle	UN	97,94	141,92	-	-	-	-	-
Parties communes A	-	Parties Communes	UN	188,07	0,00	-	-	-	-	-

Document modifié conformément à l'article n°177/1 du CoBAT
 - 30 appartements
 - 33 emplacements de parking
 - abattage de 21 arbres



PROPOSITION PEB

**La surface des volumes non protégés est comprise dans la surface du bâtiment*

Bâtiment Bâtiment B (2.967,00 m² plancher)*

Angle de la Rue de la Mutualité et de la Rue Meyerbeer, - - 1190 Forest

Nom de l'unité PEB	Bte / ref	Affectation	Nature des travaux	Surface plancher (m ²)	Surface de déperdition thermique				travaux aux installations techniques	
					Totale (m ²)	Rénovée neuve-reconstruite		Neuve-Reconstruite		
						m ²	%	m ²		%
R0 studio	-	Habitation individuelle	UN	63,08	0,00	-	-	-	-	-
R0 2ch traversant	-	Habitation individuelle	UN	107,19	0,00	-	-	-	-	-
R0 2ch rue	-	Habitation individuelle	UN	84,47	0,00	-	-	-	-	-
R1 3ch traversant	-	Habitation individuelle	UN	120,79	0,00	-	-	-	-	-
R1 2ch rue	-	Habitation individuelle	UN	96,89	0,00	-	-	-	-	-
R1 2ch jardin	-	Habitation individuelle	UN	92,02	0,00	-	-	-	-	-
R2 3ch traversant	-	Habitation individuelle	UN	120,79	0,00	-	-	-	-	-
R2 2ch rue	-	Habitation individuelle	UN	96,89	0,00	-	-	-	-	-
R2 2ch jardin	-	Habitation individuelle	UN	92,02	0,00	-	-	-	-	-
R3 3ch traversant	-	Habitation individuelle	UN	120,79	0,00	-	-	-	-	-
R3 2ch rue	-	Habitation individuelle	UN	96,89	0,00	-	-	-	-	-
R3 2ch jardin	-	Habitation individuelle	UN	92,02	0,00	-	-	-	-	-
R4 3ch traversant	-	Habitation individuelle	UN	120,79	0,00	-	-	-	-	-
R4 2ch rue	-	Habitation individuelle	UN	96,89	0,00	-	-	-	-	-
R4 2ch jardin	-	Habitation individuelle	UN	92,02	0,00	-	-	-	-	-
R5 3ch traversant	-	Habitation individuelle	UN	120,79	0,00	-	-	-	-	-
R5 2ch rue	-	Habitation individuelle	UN	96,89	0,00	-	-	-	-	-
R5 2ch jardin	-	Habitation individuelle	UN	92,02	0,00	-	-	-	-	-
Parties communes B	-	Parties Communes	UN	330,08	0,00	-	-	-	-	-

**La surface des volumes non protégés est comprise dans la surface du bâtiment*

2.3 Surfaces plancher des unités PEB du projet

Surface plancher des unités PEB neuves (UN):	3539,84 m ²
Surface plancher des unités PEB assimilées à du neuf (UAN):	0,00 m ²
Surface plancher des unités PEB rénovées lourdement (URL):	0,00 m ²
Surface plancher des unités PEB rénovées simplement (URS):	0,00 m ²

Surface plancher totale des unités:	3539,84 m ²

Document modifié conformément à l'article n°177/1 du CoBAT
- 30 appartements
- 33 emplacements de parking
- abattage de 21 arbres



PROPOSITION PEB

2.4 Conseiller PEB

Un conseiller PEB est requis et a été désigné

2.5 Etudes de faisabilité

Une étude de faisabilité est requise

Aucune étude de faisabilité intégrée n'est requise

2.6 Biens classés ou inscrits sur la liste de sauvegarde

Pour les biens classés ou inscrits sur la liste de sauvegarde, l'autorité délivrante peut déroger de façon totale ou partielle aux exigences PEB (CoBrACE Art. 2.2.4 §4)

Le projet ne comprend pas de bien classé ou inscrit sur la liste de sauvegarde.

2.7 Dérogations aux exigences PEB

Les demandes de dérogation peuvent être introduites jusqu'à la notification PEB du début des travaux auprès de Bruxelles-Environnement pour les unités PEB neuves, assimilées à du neuf ou rénovées lourdement (CoBrACE Art. 2.2.4 §1 à 3)

Absence de dérogation

2.8 Exigences par unité PEB

Ce tableau présente les exigences à respecter pour chaque unité PEB en fonction des données encodées

Bâtiment Bâtiment A (2.038,56 m² plancher) Angle de la Rue de la Mutualité et de la Rue Meyerbeer, - - 1190 Forest							
Unité PEB	Nature des travaux	U/R	BNC	CEP	Etech	Ventil	Surch
RO studio BDIndiv Dérogation:	UN	● -	● -	● -	● -	● -	● -
RO 2ch jardin BDIndiv Dérogation:	UN	● -	● -	● -	● -	● -	● -
RO 2ch rue BDIndiv Dérogation:	UN	● -	● -	● -	● -	● -	● -
R1 2ch rue Dérogation:	UN	● -	● -	● -	● -	● -	● -
R1 3ch jardin Dérogation:	UN	● -	● -	● -	● -	● -	● -
R1 2ch traversant Dérogation:	UN	● -	● -	● -	● -	● -	● -
R2 2ch rue Dérogation:	UN	● -	● -	● -	● -	● -	● -



PROPOSITION PEB

Unité PEB	Nature des travaux	U/R	BNC	CEP	Etech	Ventil	Surch
R2 3ch jardin Dérogation:	UN	● -	● -	● -	● -	● -	● -
R2 2ch traversant Dérogation:	UN	● -	● -	● -	● -	● -	● -
R3 2ch rue Dérogation:	UN	● -	● -	● -	● -	● -	● -
R3 3ch jardin Dérogation:	UN	● -	● -	● -	● -	● -	● -
R3 2ch traversant Dérogation:	UN	● -	● -	● -	● -	● -	● -
Parties communes A Dérogation:	UN	● -	- -	- -	● -	- -	- -

Bâtiment Bâtiment B (2.967,00 m² plancher)

Angle de la Rue de la Mutualité et de la Rue Meyerbeer, - - 1190 Forest

Unité PEB	Nature des travaux	U/R	BNC	CEP	Etech	Ventil	Surch
R0 studio Dérogation:	UN	● -	● -	● -	● -	● -	● -
R0 2ch traversant Dérogation:	UN	● -	● -	● -	● -	● -	● -
R0 2ch rue Dérogation:	UN	● -	● -	● -	● -	● -	● -
R1 3ch traversant Dérogation:	UN	● -	● -	● -	● -	● -	● -
R1 2ch rue Dérogation:	UN	● -	● -	● -	● -	● -	● -
R1 2ch jardin Dérogation:	UN	● -	● -	● -	● -	● -	● -
R2 3ch traversant Dérogation:	UN	● -	● -	● -	● -	● -	● -
R2 2ch rue Dérogation:	UN	● -	● -	● -	● -	● -	● -



PROPOSITION PEB

Unité PEB	Nature des travaux	U/R	BNC	CEP	Etech	Ventil	Surch
R2 2ch jardin Dérogation:	UN	● -	● -	● -	● -	● -	● -
R3 3ch traversant Dérogation:	UN	● -	● -	● -	● -	● -	● -
R3 2ch rue Dérogation:	UN	● -	● -	● -	● -	● -	● -
R3 2ch jardin Dérogation:	UN	● -	● -	● -	● -	● -	● -
R4 3ch traversant Dérogation:	UN	● -	● -	● -	● -	● -	● -
R4 2ch rue Dérogation:	UN	● -	● -	● -	● -	● -	● -
R4 2ch jardin Dérogation:	UN	● -	● -	● -	● -	● -	● -
R5 3ch traversant Dérogation:	UN	● -	● -	● -	● -	● -	● -
R5 2ch rue Dérogation:	UN	● -	● -	● -	● -	● -	● -
R5 2ch jardin Dérogation:	UN	● -	● -	● -	● -	● -	● -
Parties communes B Dérogation:	UN	● -	- -	- -	● -	- -	- -

CADRE 3 - IMPACT PEB SUR LE RESPECT DES PRESCRIPTIONS URBANISTIQUES

Description des mesures (éléments liés à l'énergie et au climat intérieur) envisagées dans le cadre du COBRACE (Livre 2 Titre 2) ayant un impact sur le respect des prescriptions urbanistiques applicables à la demande de PU

Aucun impact du respect des exigences PEB sur le respect des prescriptions urbanistiques

CADRE 4 - DETAILS DES EXIGENCES PEB POUR LES URS

Aucune Unité rénovée simplement

Document modifié conformément à l'article n°177/1 du CoBAT
- 30 appartements
- 33 emplacements de parking
- abattage de 21 arbres



PROPOSITION PEB

CADRE 5 - ANNEXES ET SIGNATURES

Liste des annexes

Type d'annexe	Identifiant de l'annexe
Document de synthèse sur la nouvelle division	Pièce jointe 1 - Plans de repérage

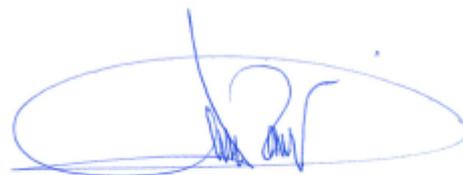
Signature

Je soussigné, Mr ELIAS Bart, demandeur du permis d'urbanisme

- déclare avoir pris connaissance des exigences PEB et des procédures PEB d'application
- déclare avoir reçu une étude de faisabilité
- certifie que les renseignements repris au présent formulaire sont sincères et exacts

- Je souhaite recevoir le(s) certificat(s) PEB en version pdf.
 Je souhaite recevoir le(s) certificat(s) PEB en version papier.

Date : 15/06/2020 Signature :



Le présent formulaire est à joindre à la demande de permis d'urbanisme

